



Séparation en utilisant les moyens légaux

Par **mlmrx**, le **11/03/2013 à 16:19**

Bonjour,

J'ai acheté une maison en août dernier (uniquement à mon nom) et mon compagnon à ce moment-là s'est installé avec moi et à vider sa maison (qui est en vente depuis 2 ans) pour tout mettre chez moi.

Nous sommes séparés depuis le mois de décembre dernier.

Il ne peut soit disant pas se réinstaller dans son domicile en vente car son ex-compagne lui réclame un loyer si il loge dans leur maison alors qu'elle est partie vivre ailleurs...

Il vit donc depuis le mois de décembre chez ses parents, et toutes ses affaires sont restées chez moi.

Je lui ai demandé il y a 2 semaines de faire le nécessaire rapidement pour retirer de chez moi tout ce qu'il lui appartient (TV, frigo, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, congélateur, meubles, matériel de bricolage++...). Il me répond qu'il n'a pas de solutions pour le moment.

Malheureusement pour moi, lors de notre échange téléphonique, je lui ai dit que je lui laissais jusqu'au mois de juin pour faire le nécessaire. Je regrette, je souhaite, afin de tourner la page, que cela se règle d'ici la fin du mois.

S'il ne fait rien, que puis-je faire ? Suis-je dans mon droit si je paie des déménageurs de déposer toutes ses affaires à son ancienne maison ? Il a un hangar dans son jardin, en sachant qu'il va refuser d'ouvrir sa maison pour j'y dépose ses affaires, puis-je les mettre dans son hangar légalement ??? Merci de votre aide. MLMRX